I.IMPRESSION

Annonce n° 10037
Type Constitution de société
Parution web 10/11/2026
Parution print 10/11/2026

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 20 octobre 2026 à Hamjago, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : I.IMPRESSION

Forme juridique : Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU).

Capital social : 200 euros.

Siège social : 3 chemin Chiffain Baco, Hamjago, 97630 Mtsamboro – Mayotte.

Objet social : L'exploitation d'activités d'imprimerie et de reprographie, notamment l'impression et la reproduction de documents, la photocopie, la numérisation, la plastification et la finition de documents ; la personnalisation d'objets, de textiles et de supports divers ; la réalisation de photographies d'identité ; la création et l'impression de supports publicitaires, de communication et événementiels ; ainsi que toutes prestations complémentaires et opérations se rapportant directement ou indirectement à ces activités.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Président : Monsieur ABDOU Ibrahim, né le 14 février 2006 à Mtsamboro, de nationalité française, demeurant 3 chemin Chiffain Baco, Hamjago, 97630 Mtsamboro, nommé pour une durée indéterminée.

Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque action donne droit à une voix. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus aux associés.

Transmission des actions : Les actions sont librement cessibles par l'associé unique, sous réserve des dispositions légales applicables.

Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Mamoudzou.

Pour avis, le Président.

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.